

Penn Avel est un projet des petits débrouillards soutenu par Brest Métropole et l'Agence de la qualité de l'air régionale AirBreizh.

Les petits débrouillards, avec la participation de nombreux partenaires socio-éducatifs, co-animent le projet de mesure citoyenne de la qualité de l'air dans la métropole du Ponant : Penn Avel. Le projet vise à développer la culture de la qualité de l'air auprès des habitant·e·s des 7 communes de la métropole, en les impliquant activement à tous les niveaux : mesure, analyse et aussi propositions pour en améliorer la qualité.

Le projet se traduit par la mise à disposition de capteurs à des volontaires (structures ou individus).

La présente charte d'engagement encadre la relation entre le porteur du projet – l'association "Les petits débrouillards Grand Ouest" – et chaque volontaire pour la partie spécifique de la mise à disposition des capteurs.

Les capteurs de pollution de l'association "Les petits débrouillards Grand Ouest" sont mis à disposition des personnes ou des institutions qui en font la demande. Cette mise à disposition se fait à titre gracieux et sans caution dans le cadre du projet Penn Avel et dans la limite de 100 capteurs déployés dans la métropole.

Au sujet des mesures :

Les valeurs que fournissent les capteurs sont approximatives et soumises à de nombreuses sources de variabilité. Elles sont données à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale. L'association "Les petits débrouillards Grand Ouest" ne garantit ni ne valide en aucune manière ces valeurs.

Nous invitons grandement à consulter les données produites par l'agence bretonne de la qualité de l'air AirBreizh.

Ces valeurs sont transmises en temps réel sur le site opendata du projet "Sensor community" sur les serveurs duquel elles sont stockées. Elles pourront être stockées sur d'autres sites ou serveurs opendata. Les personnes qui utilisent des capteurs Penn Avel acceptent expressément que ces valeurs soient rendues publiques et stockées sur ce ou ces sites.

Les capteurs restent la propriété de l'association "Les petits débrouillards Grand Ouest" ; ils sont mis à disposition des volontaires (structures ou foyers) pour une durée illimitée.

En contrepartie de la mise à disposition du capteur, les volontaires s'engagent à l'installer et veiller à son bon fonctionnement.

À tout moment, le ou la volontaire qui dispose d'un capteur peut le rendre à l'association "Les petits débrouillards Grand Ouest".

L'utilisation des capteurs Penn Avel implique l'acceptation des conditions ci-dessus.

Nom

Prénom

Fait à _____, le _____

J'ai lu le document et je suis d'accord avec les conditions d'utilisation des capteurs Penn Avel.

Lu et approuvé, signature :